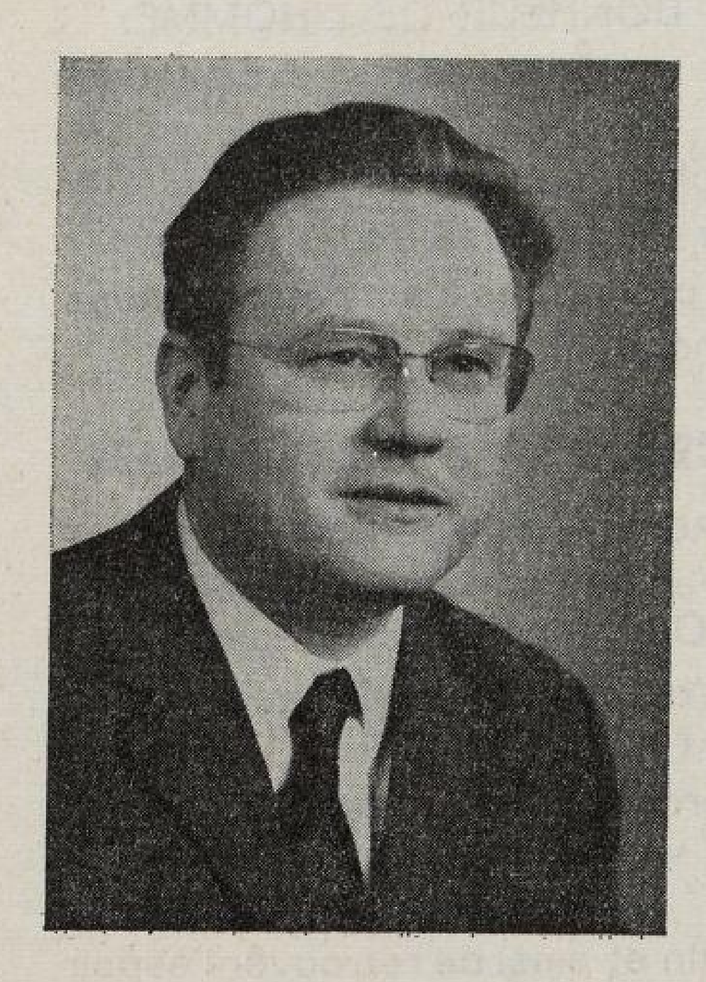
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

1re CIRCONSCRIPTION - AURILLAC



Candidat du

Mouvement Réformateur

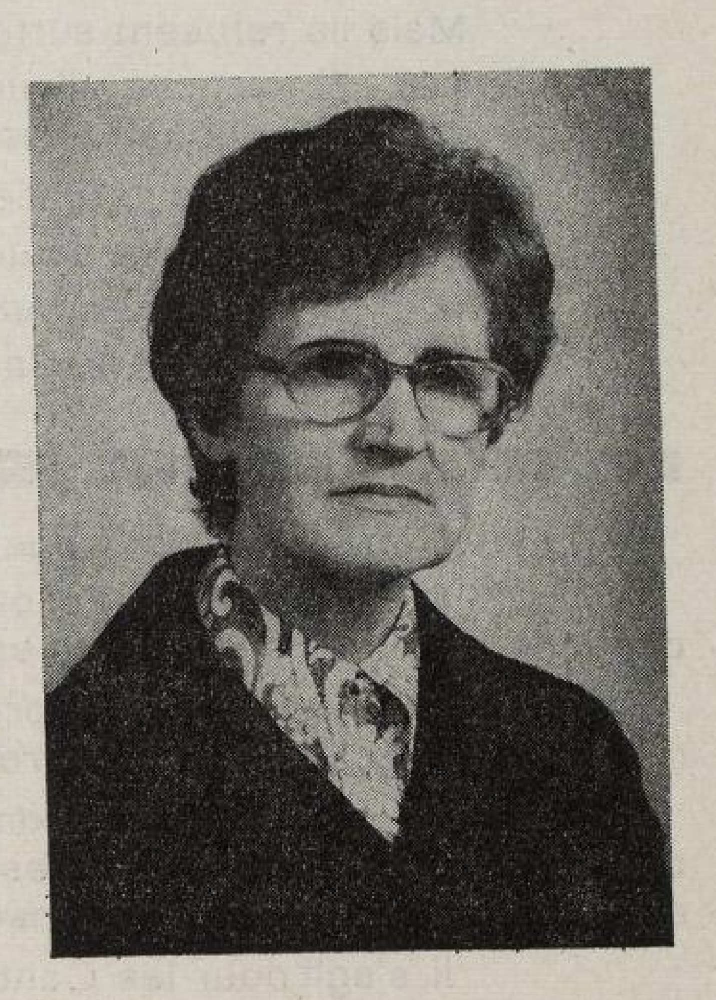
Jean NOLORGUES

Docteur en Médecine

Adjoint au Maire d'Aurillac

Marcelle BERTAULT

Fondatrice de l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ose réclamer votre suffrage, et je revendique l'honneur, si vous me jugez capable et digne d'exercer cette charge, d'être votre Député.

Depuis Mars 1971, je suis Maire-Adjoint d'Aurillac, et bien que la majorité municipale à laquelle j'appartiens comprenne des membres de l'U.D.R., (majorité constituée en vue d'une action locale précise) je n'ai jamais fait acte d'allégeance à la Majorité parlementaire sortante. Je n'ai aucun engagement vis à vis d'elle et je n'ai jamais rien abdiqué de ma liberté de jugement ou de décision.

J'ose dire que la Circonscription d'Aurillac doit se donner enfin un Député d'Aurillac. Monsieur Pompidou n'a-t-il pas dit lui-même que Mauriac est la seule ville de France à posséder deux Députés. Ce qui sous-entend peut-être qu'Aurillac n'en a pas ?

J'ose dire qu'il ne suffit pas pour un Député de faire des interventions personnelles, mais qu'il doit surtout servir le Bien Public en participant activement à l'essor de sa Circonscription, et en légiférant au Plan National pour promouvoir les réformes nécessaires.

Et j'ose dire aussi que sur ces aspects fondamentaux, le Représentant de la Circonscription est, depuis un certain temps, singulièrement silencieux et inefficace.

CE QUI DOIT CHANGER EN FRANCE. **Il faut changer ce que nous devons à 15 ans de règne U. D. R. sans partage :**

- La hausse permanente des prix
- L'insuffisance des équipements collectifs
- La honteuse spéculation immobilière, triste spécialité du parti dominant.
- L'injustice des charges pesant sur les héritages en ligne directe.
- La précarité des ressources des Collectivités locales et la voracité de l'État qui prélève la quasi totalité de l'impôt à son profit et l'investit dans des opérations ruineuses et inutiles de prestige.
- L'insuffisance de la politique sociale, la dégradation de l'aide à la famille, la parcimonie de l'aide à l'Enfance Inadaptée et aux Handicapés.
- L'indigne et intolérable situation de fait d'un certain nombre de personnes âgées.
- L'incapacité à prévoir l'évolution du Commerce et de l'Artisanat.
- Le nationalisme rétrograde qui freine sans cesse les évolutions européennes communautaires.
- La non réalisation des promesses d'indemnisation aux Rapatriés spoliés dans leurs biens.

CE QUI DOIT CHANGER DANS LE CANTAL.

L'État laisse MOURIR LE CANTAL au nom d'une fausse fatalité économique. Les jeunes qui ne peuvent trouver, ni au village, ni à Aurillac, un emploi à la mesure de leur qualification, s'en vont, entrainant avec eux Commerçants, Artisans, Fonctionnaires, etc...

Le monde agricole a perdu entre 1962 et 1968 16 % de ses effectifs.
En 1955 le Cantal comptait 16.600 exploitations agricoles.
Les prévisions officielles sont de 10.000 seulement pour 1982.

L'U.D.R. affirme que cette évolution est une loi économique. C'est une erreur. Car la désertification d'un pays coûte cher, par l'abandon des infrasctructures existantes. Et l'urbanisation des grands centres urbains coûte bien plus cher encore par une surutilisation des infrastructures vouées à se bloquer.

— Non seulement les TECHNOCRATES qui nous gouvernent REFUSENT DE LE DIRE.

— Mais ils refusent surtout de MAITRISER L'ÉCONOMIE POUR LE BONHEUR DE L'HOMME.

— Les subventions allouées par l'État aux producteurs ne profitent qu'aux grandes exploitations agricoles, industrielles ou commerciales.

— Les équipements collectifs vont en priorité aux régions les plus riches, pas au Cantal.

La politique actuelle instaure la Loi du plus fort : tant pis pour les plus faibles.

Si la France connait aujourd'hui une certaine croissance, cette croissance n'est pas pour nous.

Tant pis si le Cantal se meurt : Les stratèges U.D.R. s'en moquent.

LE MOUVEMENT RÉFORMATEUR REFUSE CETTE POLITIQUE

Dans le Cantal, nous n'avons plus rien à attendre, malgré ses promesses, d'un État centralisateur.

C'est pourquoi le Mouvement Réformateur s'engage avec moi à se battre pour rapprocher des citoyens le pouvoir de décision en le confiant, pour les problèmes locaux, aux Communes et au Département.

Le Mouvement Réformateur s'engage avec moi à une plus juste répartition de l'argent public, (celui des Français) et permettre le développement harmonieux de toutes les régions.

Je m'engage personnellement, si je suis votre Député, à rechercher la collaboration de tous, citoyens, organisations professionnelles, élus locaux, pour animer la vie économique, sociale et administrative de notre Circonscription.

Il s'agit pour les Cantaliens de reprendre en main leur propre destin et ainsi de retrouver l'espoir.

LE PROJET RÉFORMATEUR

Je ne puis ici reprendre en détail le projet Réformateur. Les électeurs pourront ou ont pu en prendre connaissance dans la presse. Il s'agit d'un programme de 5 points en 5 ans.

Le MOUVEMENT RÉFORMATEUR S'ENGAGE SOLENNELLEMENT AUX MESURES SUIVANTES immédiatement réalisables :

— Transfert de 20 milliards de dépenses improductives : à la Santé, à l'Éducation, au Logement, à la Formation, aux grands équipements collectifs.

— Doublement des allocations vieillesse, revalorisation des retraites, salaire minimum à 1000 francs, droit de vote à 18 ans.

— Doublement, par simple transfert des ressources fiscales, des ressources des Collectivités locales : les citoyens comprendront mieux à quoi sert leur argent.

A VOUS DE CHOISIR. Madame, Mademoiselle, Monsieur vous allez élire votre Député :

Certes vous choisirez un Homme

Mais il faut surtout choisir un programme d'action pour cinq ans. Trois solutions s'offrent à vous :

— Ou **LE MAINTIEN DE LA MAJORITÉ ACTUELLE** qui nous abandonnera, comme hier, à notre déclin.

— Ou **L'AVENTURE D'UN GOUVERNEMENT SOCIALO-COMMUNISTE** avec tous les risques qu'il comporte dans un État policier qui s'opposerait pour longtemps, sinon pour toujours, à tous les " renouveaux " et à tous les " printemps ".

— Ou, avec les **RÉFORMATEURS,** le **CHANGEMENT DANS LE CALME.** Le renouvellement profond de notre société par une Démocratie vécue et appliquée dans les faits est désormais possible. L'ensemble du **PROJET RÉFORMATEUR** n'est pas un catalogue de vaines promesses non chiffrées : c'est un véritable programme de gouvernement dont les moyens de financement sont prévus sans augmenter le poids de la fiscalité.

Tel est l'enjeu du 4 Mars 1973.

Votez pour Jean NOLORGUES

CANDIDAT RÉFORMATEUR

Afin que VIVE mieux LE CANTAL

VIVENT mieux LA FRANCE ET LES FRANÇAIS

dans une République Libre et Fraternelle

VIVE L'EUROPE garante de Paix et de réelle Indépendance.

Vu : Les Candidats Jean NOLORGUES.

Marcelle BERTAULT.

IMPRIMERIE BONIS - AURILLAC